

Voter dimanche : informations pratiques



Qui vote ? Tous les habitants de Bourg-la-Reine et les habitants du nord d'Antony (au nord de l'axe rue Jean Moulin/rue Auguste Mounié/rue Augusta/rue des Marguerites).

On vote **dans son bureau de vote habituel** : si vous ne le connaissez pas, allez voir le site officiel de votre mairie (Bourg-la-Reine ou Antony) ou regardez sur votrecarte d'électeur si vous l'avez (il n'y a pas eu d'envoi de nouvelle carte d'électeur, sauf déménagement ou nouvelle inscription) muni d'une pièce d'identité.

Vous avez du mal à vous déplacer ? les mairies peuvent vous accompagner, il suffit de téléphoner.

Les électeurs ont reçu les professions de foi de tous les candidats par la poste. Des panneaux électoraux sont installés devant tous les bureaux de vote sur lesquels les candidats ont collé leurs affiches.

categories:

[Campagne cantonale](#) ^[1]

[Elections](#) ^[2]

[Mon canton](#) ^[3]

[Tweet](#) ^[4]

Friday, 18 March 2011

Source URL (retrieved on 11/23/2020 - 20:00): <http://www.patrickdevedjian.fr/voter-dimanche-informations-pratiques/125>

Links:

[1] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/campagne-cantonale>

[2] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/elections>

[3] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/mon-canton>

[4] <http://twitter.com/share>